

Richard Bergeron, chroniqueur urbain
Ici Radio-Canada Première 95,1 FM, émission Le 15-18

COVID-19 : Déconfinement commercial

Chronique du 28 mai 2020

La principale nouveauté de cette semaine demeure la réouverture, lundi, des commerces de la région métropolitaine ayant une entrée donnant directement sur l'extérieur.

C'est une bouffée d'air frais, voire une condition de survie :

- Pour les commerces concernés, qui du fait de la pandémie étaient demeurés fermés depuis deux mois;
- Pour les rues commerciales, qui revivent enfin.

Il est à noter que dans le cas des restaurants, bars, bars-restaurants, cinémas, salles de spectacles et autres, dont la reprise d'activité n'a pas encore été autorisée, leur survie demeure critique :

- Nous avons assisté hier à une « **manifestation des casseroles** » des restaurateurs du Vieux-Montréal, notamment ceux qui ont pignon sur la Place Jacques-Cartier;
- Lesquels n'ont de cesse de nous alerter des risques de faillite auxquels ils sont confrontés s'ils ne peuvent recevoir des clients au plus tard à partir du 1^e juillet.

J'aimerais aujourd'hui traiter d'un autre aspect problématique du déconfinement commercial tel qu'il est présentement déployé :

- Son **caractère inégal**, suivant **non pas le type** mais la **localisation** des commerces.

Déconfinement inégal

Si l'on se rappelle la typologie des commerces que j'ai présentée la semaine dernière :

- Des trois formes **URBAINES** de commerces, ceux **Sur rue** et les **Grands magasins** sont maintenant ouverts, quand les **Galeries marchandes**, une forme exclusive au centre-ville, demeurent fermées;
- Des deux formes **SUBURBAINES** de commerces, ceux qui se trouvent dans les **Power Centres** sont ouverts, quand ceux des **Centre d'achats** ne le sont pas.

Le printemps est une saison cruciale pour plusieurs types de commerces, dont ceux oeuvrant dans l'habillement et la chaussure :

- C'est le moment où sont vendues les collections de l'été à venir;
- Cela est si vrai que dès le début de juillet, on liquide les invendus pour faire place à la collection d'automne.

On ne se surprendra pas qu'après deux mois de confinement, les consommateurs aient été avides de renouer avec leur addiction favorite :

- Ce qui explique les longues files de clients, distanciation sociale à l'intérieur des commerces oblige, que l'on a vu partout sur les trottoirs;
- Je salue au passage la détermination, sinon le courage, de ceux que j'ai vus de mes yeux vus hier, rue Sainte-Catherine, par 36° C (voir illustration en annexe).

Le problème est que si l'on considère avoir besoin de 3 chemises manches courtes, 2 shorts et une paire de sandales pour ce nouvel été :

- On les achètera dans les premiers commerces à ouvrir leurs portes;
- Ne laissant que des broutilles à ces autres commerces qui, eux, n'ouvriront les leurs que deux ou même quatre semaines plus tard;
- Bref, que tous les commerces d'un même type n'aient pas rouvert leurs portes au même moment se traduit par un transfert du chiffre d'affaires entre commerces :
 - Ceux ayant eu le bonheur de rouvrir plus tôt engrangent en partie les ventes qui, en situation normale, eurent dû revenir à ces autres commerces forcés de demeurer fermés plus longtemps;
 - À telle enseigne que nombre de ces derniers n'auront peut-être d'autre choix que d'offrir leur collection d'été à prix de liquidation, voire de la passer par profits et pertes.

Conclusion

Pour peu que cette interprétation des logiques commerciales soit fondée :

- Concernant les formes commerciales **URBAINES**, je suis triste devant le sort semblant réservé aux milliers de commerces concentrés dans l'immense **Galerie marchande** du centre-ville, constituée de ces milliers de commerces en accès direct au métro;
- Concernant cette fois les formes commerciales **SUBURBAINES**, je me désolé que la forme à mes yeux la plus détestable, celle des **Power Centers**, soit présentement avantagée par rapport à la forme, toujours à mes yeux, tout de même moins détestable des **Centres d'achats** traditionnels.

Mercredi le 27 mai 2020

Magasiner rue Sainte-Catherine

3^e jour de réouverture des commerces ayant une entrée sur rue
Par 36° C, record absolu de chaleur pour les mois de mai, juin et juillet réunis



Règle de distanciation sociale oblige, un nombre limité de clients sont admis simultanément dans chaque commerce. Pour avoir l'autorisation d'entrer, il faut attendre qu'un client sorte : en attendant, on fait la file sur le trottoir. Il faut être courageux pour se prêter à cet exercice par 36° C de chaleur.

Merci à vous qui faites enfin revivre Sainte-Catherine, laquelle a beaucoup souffert de ces deux mois de fermeture complète, dû au confinement imposé par la pandémie COVID-19.